

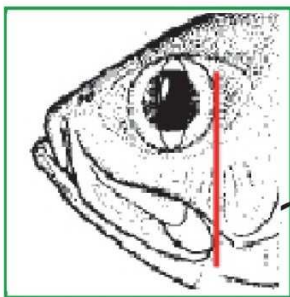


MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
LES ALOSES

Critères d'identification

- Corps oval et argenté (ressemble à la sardine, au sprat ou au hareng)
- Taille : de 10 cm (jeunes) à 80 cm

Taches noires sous les écailles



Machoire se terminant à l'arrière de l'oeil



Encoche sur la lèvre supérieure

Si vous pêchez une alose, merci de laisser un message avec votre nom la date, le lieu de capture et vos coordonnées téléphoniques pour que nous puissions vous rappeler au

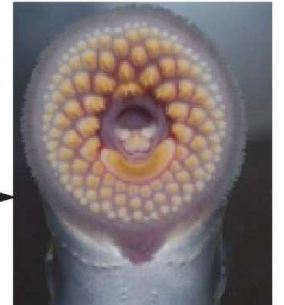
02 98 50 42 95



MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
LES LAMPROIES

Critères d'identification

- Corps anguiforme sans écailles
- Bouche en forme de ventouse
- 7 paires de branchies



La Lamproie marine : mesure de 20 cm à plus d'1m



La Lamproie fluviatile mesure de 15 à 30 cm



Comment les trouver ?

Libres ou fixées car elles sont parasites et s'accrochent à d'autres espèces de poissons ou mammifères.

Si vous pêchez une lamproie ou un poisson avec une morsure, merci de laisser un message avec votre nom la date, le lieu de capture et vos coordonnées téléphoniques pour que nous puissions vous rappeler au

02 98 50 42 95

NOTE D'INFORMATION

Dossier suivi par Nicolas Michelet – Chargé de mission CNP MEM – nmichelet@comite-peches.fr

Une étude sur les phases marines des aloses et des lamproies

Dans le cadre du Volet Amphihalins du Programme de connaissance Natura 2000, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) réalise, à la demande du MEDDTL, une étude sur les phases marines de quatre espèces amphihalines : grande alose (*Alosa alosa*), alose feinte (*Alosa fallax*), lamproie marine (*Petromyzon marinus*) et lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*).

Cette étude repose sur deux volets :

1. la production de poissons par les bassins versants, estimée essentiellement sur la base de données de capture en estuaire et en milieu fluvial et de suivi au niveau des passes à poissons.

2. l'utilisation et la fréquentation des habitats estuariens par ces espèces. Ce volet comporte plusieurs actions complémentaires :

- l'analyse des captures accessoires grâce aux bases de données Obsmer et SIH ;
- l'étude des comportements des différentes espèces en estuaire et en mer grâce à la télémétrie acoustique (temps de résidence, influence des paramètres physiques et chimiques, mortalités, etc.) : les suivis d'individus équipés de balises spécifiques se limitent à l'estuaire de la Loire jusqu'en 2012. Les pêcheurs professionnels locaux sont associés à la démarche ;
- l'utilisation de traceurs naturels permettant de reconstituer l'histoire de vie des poissons en mer :
 - > la lecture d'écaillés et l'analyse de la structure et de la composition chimique des otolithes permettent entre autres de préciser la diversité et la fréquence et durée d'utilisation des milieux que viennent à occuper les poissons et les espèces au cours de leur cycle biologique ;
 - > la génétique permet de comprendre le niveau de structuration des populations ;
 - > l'analyse de la composition isotopique de certains tissus nous renseigne notamment sur l'origine de leur alimentation (degré d'éloignement à la côte) et sur la place des individus et de chaque espèce dans la chaîne trophique.

L'étude des traceurs naturels implique nécessairement de collecter des poissons en mer comme en estuaire. La collaboration des entreprises de pêche intervenant en mer dans le golfe de Gascogne et dans les estuaires de l'Adour et de la Gironde est donc sollicitée, dans le cadre d'une première phase d'échantillonnage. Ce travail pourrait ensuite être étendu aux autres façades maritimes de métropole. Le protocole d'échantillonnage prévoit de collecter 320 individus par espèce, équitablement répartis entre quatre grandes zones du Golfe de Gascogne et 40 autres en estuaire. Dans ce sens, des kits de prélèvement et de conditionnement des poissons ont été remis aux navires volontaires, rencontrés sur le littoral, et intervenant sur ces zones au filet maillant ou à la bolinche. Les criées sont également associées à cette campagne. La phase de collecte des échantillons se poursuit jusqu'à l'atteinte des objectifs quantitatifs prédéfinis et au plus tard le 31 décembre 2011.

Des autorisations nominatives ou prolongations exceptionnelles des période de pêche de ces espèces amphihalines sont sollicitées auprès de l'administration afin de permettre la collecte des échantillons dans la limite des objectifs fixés, lorsque cela s'avère nécessaire.

Les navires souhaitant être associés à la première phase du programme peuvent se faire connaître et obtenir de plus amples informations en laissant leurs coordonnées téléphoniques et questions sur répondeur au 02 98 50 42 95 (MNHN – CRESCO – 38, rue du Port Blanc – 35800 DINARD)



ETUDE SUR LES POISSONS

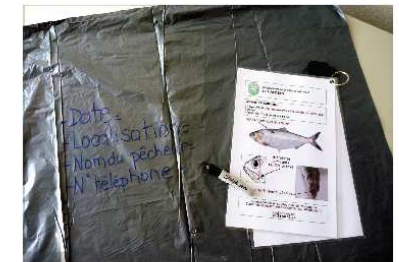
COMMENT NOUS AIDER ?

Les stations de biologie marine de Dinard et de Concarneau mènent des recherches sur différentes espèces de poissons que vous pouvez être amené(s) à rencontrer en mer dans le cadre de votre activité.

Vous pouvez donc nous aider à collecter les poissons recherchés à l'aide des fiches jointes dans ce kit.

PROCEDURE A SUIVRE

1 - Noter sur un sac de conservation les données nécessaires et y mettre le(s) poisson(s).



2 - Mettre le sac dans de la glace

3 - Au débarquement, contacter la personne référente (n° de tél. sur la fiche) afin de définir un mode de conservation :

Si récupération sous 24h : conservation dans de la glace.

Si récupération après 24h : conservation en congélateur.

